



Secret professionnel doit on oui ou non donné des info a la polic

Par **mabi**, le **12/12/2008** à **10:00**

bonjour

je travail dans un mission locale, insertion pour les jeunes nous suivons des jeunes de 16 a 25 ans, descolarisé"

Une de nos jeunes serait recherchée par la police et cette meme police nous demandes des informations sur cette jeune.

-A ton l'obligation de divulgué des information?

- Peu on refuser de leur donné et sous quel consequence pour nous de ne pas divulger quoi que ce soit?

-Y'a t'il un document qui nous obligerait a donné ses infromations ou a ton vraiment le droit de ne rien dire a la police?

merci de votre reponse ca ce sujet fait debat dans notre structure depuis plusiquer jours

cordialement

mlle mabi